

Envoi par courriel et par télécopie : (418) 644-8222

Québec, le 15 octobre 2013

Monsieur Denis Talbot
Direction de l'évaluation environnementale des projets hydriques et industriels
Ministère du Développement durable,
de l'Environnement, de la Faune et des Parcs
675, boul. René-Lévesque Est, 6^e étage
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : Projet de parc éolien Des Moulins – Phase 2 dans la MRC d'Avignon
Mandat d'enquête et de médiation
Questionnement de la commission en DQ1

Monsieur,

En référence à la médiation environnementale dans le cadre du projet ci-haut mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, vous soumet une question pour laquelle la réponse est attendue le 16 octobre.

Question 1

Des dédommagements ont-ils été attribués dans le passé à des détenteurs de baux de villégiature pour les nuisances potentiellement occasionnées par les parcs éoliens situés en terres publiques? Si oui, dans quelles circonstances? Quel est l'avis du Ministère à cet égard?

Il est également possible que d'autres questions vous soient acheminées ultérieurement au cours de la période du mandat.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.



Rita LeBlanc
Coordonnatrice du secrétariat de la commission